



SPÉCIALISTE DU TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES (TMD) (Région de l'est du Québec)

L'Association des chemins de fer du Canada (ACFC) est l'association industrielle nationale représentant près de 60 compagnies de chemin de fer marchandises et voyageurs – des chemins de fer qui transportent des millions de passagers et environ 380 milliards de dollars de biens, partout au pays, chaque année. Elle a également comme membres associés un nombre croissant de chemins de fer industriels et d'entreprises d'approvisionnement ferroviaire.

L'Équipe des marchandises dangereuses (MD) de l'ACFC offre un soutien et des directives sur la manutention et le transport des marchandises dangereuses. L'Équipe MD offre une formation, ainsi qu'un soutien et des directives aux employés des chemins de fer et aux expéditeurs sur l'étiquetage approprié, et sur le chargement et le déchargement sécuritaires des wagons et d'autres conteneurs. De plus, l'Équipe inspecte et vérifie les installations (chimiques, pétrolières et ferroviaires) pour assurer que les wagons et les conteneurs transportant des marchandises dangereuses sont conformes à la réglementation, et aide les municipalités à planifier les interventions d'urgence.

L'Association des chemins de fer du Canada (ACFC) cherche à pourvoir le poste de **Spécialiste du transport des marchandises dangereuses (TMD)** à compter d'octobre 2024.

Les personnes intéressées et qualifiées sont invitées à soumettre leur curriculum vitae en toute confidentialité à skazaka@railcan.ca d'ici le **9 septembre 2024**, avec une lettre de présentation décrivant leur intérêt et leurs qualifications pour ce poste.

L'Association des chemins de fer du Canada est un employeur qui souscrit aux principes de l'équité d'emploi et de l'inclusion. Nous acceptons les candidatures de toutes les personnes qualifiées.

Nous remercions toutes les personnes candidates pour leur intérêt, mais seules celles qui sont retenues dans le cadre du processus recevront une réponse.

ASSOCIATION DES CHEMINS DE FER DU CANADA GUIDE DU POSTE – SPÉCIALISTE DU TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES (TMD)

APERÇU DU POSTE

Le ou la spécialiste du TMD donne des conseils d'expert aux membres de l'Association des chemins de fer du Canada (ACFC) sur le transport des marchandises dangereuses (TMD), l'intervention d'urgence et la Gestion responsable®. Cette personne effectue également des inspections des installations des expéditeurs et des membres du TTCI/BOE (Transportation Technology Centre Inc. / Bureau of Explosives) et offre une aide spécialisée à l'ACFC et à ses membres dans des domaines liés au TMD, selon les besoins.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

1. Soutenir les buts et les objectifs fixés par le Comité MD de l'ACFC dans des domaines comme la vérification et l'inspection des installations ferroviaires et la formation aux opérations.
2. Offrir des services d'inspection professionnelle et une formation aux usines chimiques/pétrolières et à l'industrie chimique/pétrolière, et générer des revenus connexes le cas échéant.
3. Assurer la liaison et aider à la résolution des problèmes entre les chemins de fer membres de l'ACFC et Transports Canada, le BST, l'AAR, les constructeurs de wagons-citernes, l'industrie chimique, les autorités municipales et les services d'urgence.
4. Offrir une aide aux chemins de fer membres de l'ACFC en cas d'incidents impliquant des marchandises dangereuses en étant disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à des fins de consultation ou d'intervention d'urgence.
5. Interagir avec les chemins de fer membres de l'ACFC dans le cadre des initiatives de Gestion responsable® comme le TRANSCAER® et les programmes de Liaison avec les communautés.
6. Aider les chemins de fer membres de l'ACFC à améliorer leurs activités en leur fournissant de l'information et des conseils techniques et réglementaires.
7. Promouvoir le respect de la réglementation et la sécurité ferroviaire afin de réduire les accidents et les rejets non accidentels (RNA).
8. Représenter l'ACFC et les chemins de fer membres à divers comités, notamment les principaux comités de l'AAR.

STATUT ET PORTÉE/AUTORITÉ

Relève du directeur des Marchandises dangereuses.

Maintient un contact fréquent avec :

- Le Comité des marchandises dangereuses de l'ACFC.
- Les dirigeants des chemins de fer membres de l'ACFC.
- Les dirigeants et le personnel des organisations et des comités de l'industrie – Association of American Railroads, Transportation Technology Center Inc., Association canadienne de l'industrie de la chimie, Association canadienne du propane, Institut canadien des engrais, American Shortline Association, American Chemistry Council, Association canadienne des chefs de pompiers.
- Les administrateurs et le personnel des gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral, ce qui comprend Transports Canada.

EXIGENCES DU POSTE

- Minimum de 10 années d'expérience pertinente dans l'industrie – ce qui comprend une combinaison de formation technique et d'expérience en intervention d'urgence ;
- Connaissance spécifique de l'industrie et des opérations ferroviaires, et des règlements, normes et règles canadiens, américains et internationaux sur les marchandises dangereuses ;
- Connaissance spécialisée des protocoles d'intervention d'urgence ;
- Bonnes compétences en leadership, prise de décisions, communication, informatique et présentation ;
- Maîtrise de l'anglais et du français (écrit et oral) ;
- Capacité de réviser la traduction en français de la terminologie ferroviaire.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Exposition fréquente à de mauvaises conditions météorologiques ou à des conditions de travail non conventionnelles.
- Horaire flexible, ce qui comprend de longues heures de travail.
- Nombreux déplacements.
- Gestion d'activités multiples dans des délais prescrits.
- Grande attention sensorielle.

ENDROIT

- Région métropolitaine de Montréal, Québec ou est de l'Ontario.